

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Arrêté du 6 octobre 2010 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

NOR : DEVK1025816A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2009 et du 12 juillet 2010 fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'avis du comité technique paritaire spécial de la délégation à la sécurité et à la circulation routières en date du 11 juin 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

L'éligibilité à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, de certains emplois désignés par l'arrêté du 6 octobre 2010 au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, est modifiée aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois, conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2

La liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, est fixée à effet du 1^{er} septembre 2010 par l'annexe II du présent arrêté.

Article 3

L'arrêté du 6 octobre 2010 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, est abrogé.

Article 4

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 6 octobre 2010.

Pour le ministre d'État et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER

ANNEXE I

À L'ARRÊTÉ DU 6 OCTOBRE 2010

Modifications de l'éligibilité à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, de certains emplois au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois

CATÉGORIE	NOMBRE d'emploi	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE ou sous-direction		DATE d'effet
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, supprimés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
A	1	20	Conseiller en gestion et management	Sous-direction des actions transversales et des ressources – ATR4		31 août 2008
A	1	37	Chef de bureau	Bureau des finances – ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources	15 octobre 2008
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de la coordination des politiques et des partenariats nationaux – AI1	Sous-direction de l'action interministérielle	1 ^{er} novembre 2008
A	1	35	Chef de bureau	Bureau des politiques et de l'animation locales – AI2	Sous-direction de l'action interministérielle	1 ^{er} novembre 2008
Emploi éligible à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, supprimé au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, à la date d'effet indiquée.						
B	1	15	Chargé d'études marchés publics	Bureau des finances – ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources	23 novembre 2008
Emploi éligible à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créé au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, à la date d'effet indiquée.						
B	1	15	Chargé d'études budget	Bureau des finances – ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources	1 ^{er} décembre 2008
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, supprimés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
C	1	10	Assistant pôle national de diffusion	Bureau de l'informatique et des réseaux – ATR2	Sous-direction des actions transversales et des ressources	31 décembre 2008
A	1	37	Chef de bureau	Bureau de la délégation et de la réglementation – AI3	Sous-direction de l'action interministérielle	31 décembre 2008

CATÉGORIE	NOMBRE d'emploi	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE ou sous-direction		DATE d'effet
A	1	37	Chef de bureau	Bureau de la législation de la politique éducative - ER3	Sous-direction de l'éducation routière	31 décembre 2008
A	1	37	Chef de bureau	Bureau du permis de conduire - ER2	Sous-direction de l'éducation routière	31 décembre 2008
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
C	1	10	Secrétaire de la déléguée interministérielle à la sécurité et à la circulation routières	Direction		1 ^{er} janvier 2009
A	1	35	Chef de cabinet	Direction		1 ^{er} février 2009
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des finances - ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources	15 avril 2009
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, supprimés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
A	1	26	Adjoint au chef de bureau	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER1	Sous-direction de l'éducation routière	3 juillet 2009
A	1	20	Adjoint au chef de bureau et chargé d'études juridiques	Bureau de la législation et de la réglementation - AI3	Sous-direction de l'action interministérielle	9 juillet 2009
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
A	1	20	Chargé d'études à l'Observatoire national interministériel de sécurité routière	Observatoire national interministériel de sécurité routière		31 août 2009
A	1	26	Chef de bureau	Bureau gestion-production-diffusion - CI4	Département de la communication et de l'information	31 août 2009
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER1	Sous-direction de l'éducation routière	1 ^{er} septembre 2009
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de l'animation de la politique éducative - ER3	Sous-direction de l'éducation routière	1 ^{er} septembre 2009

CATÉGORIE	NOMBRE d'emploi	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE ou sous-direction		DATE d'effet
A	1	20	Conseiller en gestion et management	Sous-direction des actions transversales et des ressources – ATR4		1 ^{er} septembre 2009
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, supprimés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, à la date d'effet indiquée.						
A	1	28	Chef de bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique – ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources	31 octobre 2009
A	1	35	Chef de cabinet	Direction		31 décembre 2009
B	1	15	Adjoint au chef de bureau pour la fonction personnel	Bureau des ressources humaines et de la logistique – ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources	31 décembre 2009
B	1	15	Chargé des campagnes et des études	Bureau campagnes nationales et événements – CI2	Département de la communication et de l'information	31 décembre 2009
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
A	1	35	Chef de bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique – ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources	1 ^{er} janvier 2010
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique – ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources	1 ^{er} janvier 2010
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des politiques et de l'animation locales – AI2	Sous-direction de l'action interministérielle	1 ^{er} janvier 2010
B	1	15	Chargé d'études effectifs et régimes indemnitaires	Bureau des ressources humaines et de la logistique – ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources	1 ^{er} janvier 2010
B	1	15	Adjoint au chef de bureau, chargé des campagnes et des études	Bureau campagnes nationales et événements – CI2	Département de la communication et de l'information	1 ^{er} janvier 2010
A	1	20	Adjoint au chef de bureau et chargé d'études juridiques	Bureau de la législation et de la réglementation – AI3	Sous-direction de l'action interministérielle	1 ^{er} février 2010
Emploi éligible à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, supprimé au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, à la date d'effet indiquée.						
A	1	20	Responsable du pôle suivi des établissements d'enseignement et de formation	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière – ER1	Sous-direction de l'éducation routière	30 avril 2010

CATÉGORIE	NOMBRE d'emploi	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE ou sous-direction		DATE d'effet
Emploi éligible à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créé au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, à la date d'effet indiquée.						
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau du permis de conduire – ER2	Sous-direction de l'éducation routière	1 ^{er} mai 2010
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, supprimés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
A	1	36	Chef de bureau	Bureau de l'informatique et des réseaux – ATR2	Sous-direction des actions transversales et des ressources	31 août 2010
A	1	20	Conseiller en gestion et management	Sous-direction des actions transversales et des ressources – ATR4		31 août 2010
Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6 ^e et 7 ^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, créés au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.						
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de l'informatique et des réseaux – ATR2	Sous-direction des actions transversales et des ressources	1 ^{er} septembre 2010
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de la coordination – ATR4	Sous-direction des actions transversales et des ressources	1 ^{er} septembre 2010

ANNEXE II

À L'ARRÊTÉ DU 6 OCTOBRE 2010

Liste des emplois et des points de nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, à effet du 1^{er} septembre 2010

CATÉGORIE	NOMBRE d'emploi	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE ou sous-direction	
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de la coordination des politiques et des partenariats nationaux - AI1	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	35	Chef de bureau	Bureau des politiques et de l'animation locales - AI2	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de l'animation de la politique éducative et des ressources - ER3	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de l'informatique et des réseaux - ATR2	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	35	Chef de bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique - ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER1	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des finances - ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER1	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de la coordination - ATR4	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique - ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des politiques et de l'animation locales - AI2	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	20	Adjoint au chef de bureau et chargé d'études juridiques	Bureau de la législation et de la réglementation - AI3	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau du permis de conduire - ER2	Sous-direction de l'éducation routière

CATÉGORIE	NOMBRE d'emploi	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	SERVICE ou sous-direction	
Sous-total A	13	350			
B	1	15	Chargé d'études budget	Bureau des finances – ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
B	1	15	Assistant au chef de la section réglementation technique du permis de conduire	Bureau du permis de conduire – ER2	Sous-direction de l'éducation routière
B	1	15	Chargé d'études juridiques	Bureau de la législation et de la réglementation – AI3	Sous-direction de l'action interministérielle
B	1	15	Chargé d'études effectifs et régimes indemnitaires	Bureau des ressources humaines et de la logistique – ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
B	1	15	Adjoint au chef de bureau, chargé des campagnes et des études	Bureau campagnes nationales et événements – CI2	Département de la communication et de l'information
Sous-total B	5	75			
C	1	10	Secrétaire de la déléguée interministérielle à la sécurité et à la circulation routières	Direction	
Sous-total C	1	10			
Total A B et C	19	435			